



ACADÉMIE  
DE BORDEAUX

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Rentrée 2024

---

Collège des IEN ET EG IO



TVP - I2 mesures | avril 2024

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

# Mesures 4 et 5 de la TVP



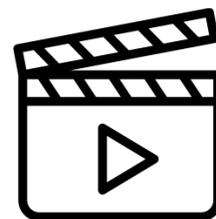
# Mesure 4 - Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève

## PARCOURS DE PRÉPARATION en classe de terminale baccalauréat professionnel



Le cadre :

- [Arrêté du 22 janvier 2024](#)
- Note de service du 4 mars 2024
- Accompagnement continu de la seconde à la terminale de la construction des projets de l'élève



# Mesure 4 - Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève

## PARCOURS DE PRÉPARATION en classe de terminale baccalauréat professionnel

Les objectifs :

- Renforcer l'employabilité
- Mieux préparer à la poursuite d'études

Pour atteindre ces objectifs :

- Un parcours de préparation à l'insertion professionnelle
- Un parcours de préparation à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.
- Le LSL intègre une rubrique consacrée aux deux parcours avec une appréciation
- Un possible regroupement pour finaliser la préparation de l'épreuve de PSE et l'oral du projet
- Le suivi effectif et l'assiduité du parcours choisi par l'élève

# Mesure 4 - Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève

## CALENDRIER



Tronc commun  
Septembre à mi-mai

- 22 semaines de cours
- 6 semaines de PFMP
- 2 semaines d'examen

Parcours différencié  
Mi-mai à juin

- 6 semaines :
  - Parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures
  - OU Parcours de préparation à l'insertion professionnelle
- **Fin mai : Toutes les épreuves sauf PSE et Oral de projet**

Parcours différencié  
Juin à début juillet

- Avant les épreuves de juin : Temps de regroupement pour finaliser la préparation des épreuves
- **Fin juin : PSE et Oral de projet**

## L'ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION ET À LA CONSTRUCTION DU PROJET DE L'ÉLÈVE

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



- Appréhender la diversité du monde économique et les perspectives d'insertion offertes ;
- Connaître les possibilités de poursuite d'études
- Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle ;
- Se projeter :
  - Vers l'enseignement supérieur
  - Vers son insertion professionnelle
  - Mener une réflexion sur sa mobilité
  - Préparer la procédure Parcoursup

## Mesure 4 - Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève

### **L'ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION ET À LA CONSTRUCTION DU PROJET DE L'ÉLÈVE**

De la seconde à la terminale : les heures de soutien au parcours

#### **EN SECONDE**

Les enjeux de la classe de seconde en matière d'orientation sont la consolidation du parcours de l'élève grâce à un test de positionnement en début d'année scolaire et à un accompagnement au choix de spécialité, particulièrement lorsqu'il s'agit d'une seconde par famille de métiers.

#### **EN PREMIÈRE ET TERMINALE**

Cet accompagnement permet l'approfondissement de la réflexion sur son projet et la préparation du choix du parcours différencié pour la fin d'année de terminale.

#### **EN TERMINALE**

Les élèves se préparent à l'entrée dans l'enseignement supérieur ou dans le monde du travail

# Mesure 4 - Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève

## PROCESSUS D'ACCÈS AU PARCOURS

Septembre  
2024

### Début d'année scolaire

- Présentation des parcours différenciés de fin de terminale aux élèves
- Utilisation d'une fiche de dialogue tout au long du processus



Janvier 2025

### À l'issue du dernier conseil de classe précédant le parcours

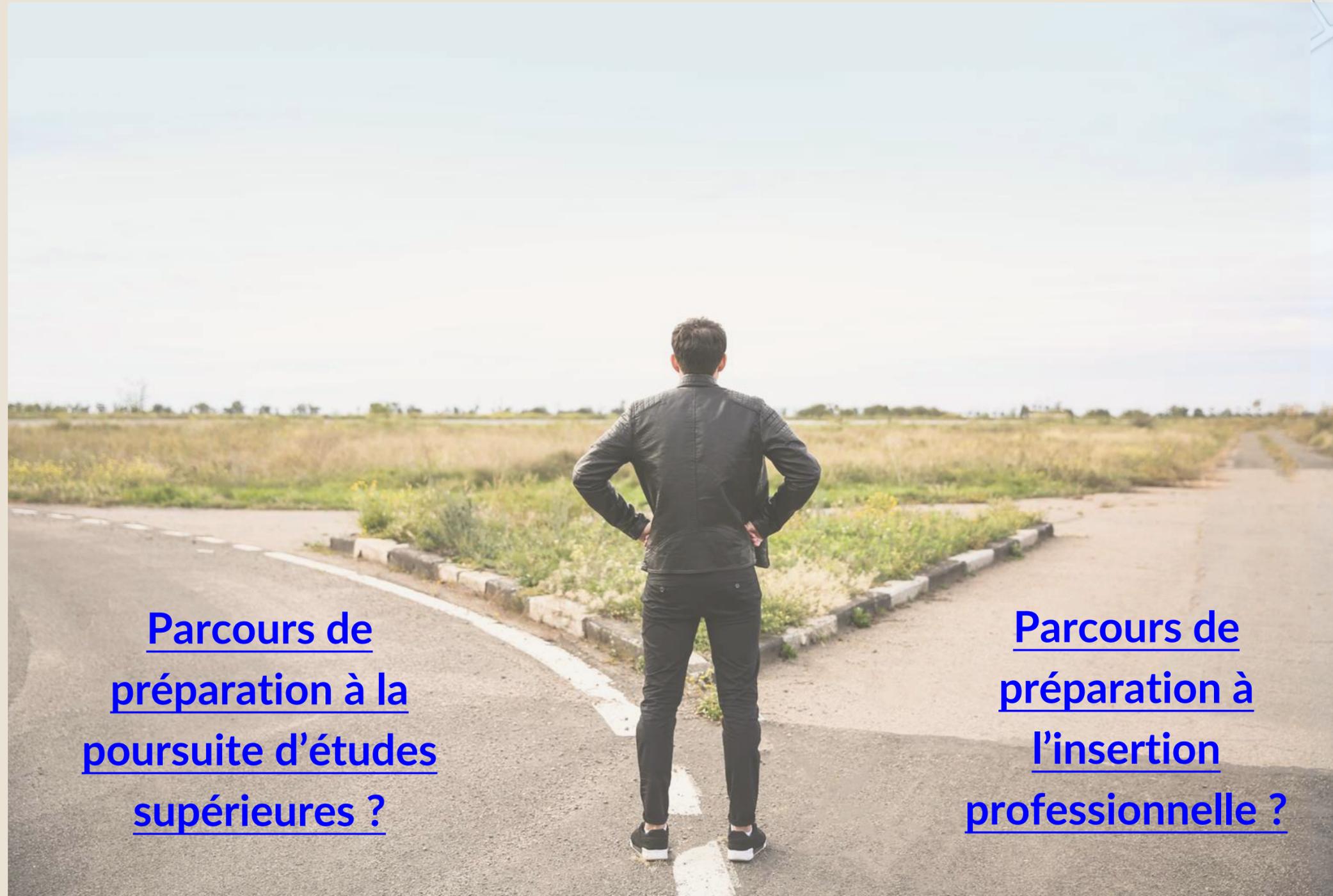
- Recommandation motivée émise par le conseil de classe concernant le parcours (ce n'est pas un "avis Parcoursup")
- Choix du parcours indépendant des vœux ou l'absence de vœux dans Parcoursup
  - Suivi de l'un ou l'autre parcours non déterminant pour l'émission de vœux Parcoursup
- Suivi des inscriptions des élèves dans l'un ou l'autre parcours par le Chef d'établissement (date de clôture des inscriptions fixée par celui-ci).

Mai 2025

### Avant l'entrée dans le parcours

- Élèves n'ayant pas de convention de PFMP, orientés vers le parcours de préparation à la poursuite d'études.
  - Cas particulier : examen individuel avec l'élève et sa famille du parcours le mieux adapté à ses souhaits et besoins.
- Orientation vers un CAP, ou vers une formation courte visant une mention complémentaire/un certificat de spécialisation, ou vers une formation complémentaire d'initiative locale, ou encore une préparation d'un concours.

## PARCOURS DIFFÉRENCIÉS :



Parcours de  
préparation à la  
poursuite d'études  
supérieures ?

Parcours de  
préparation à  
l'insertion  
professionnelle ?



# Mesure 4 - Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève

## LE PARCOURS DE PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE – PFMP COMPLÉMENTAIRE

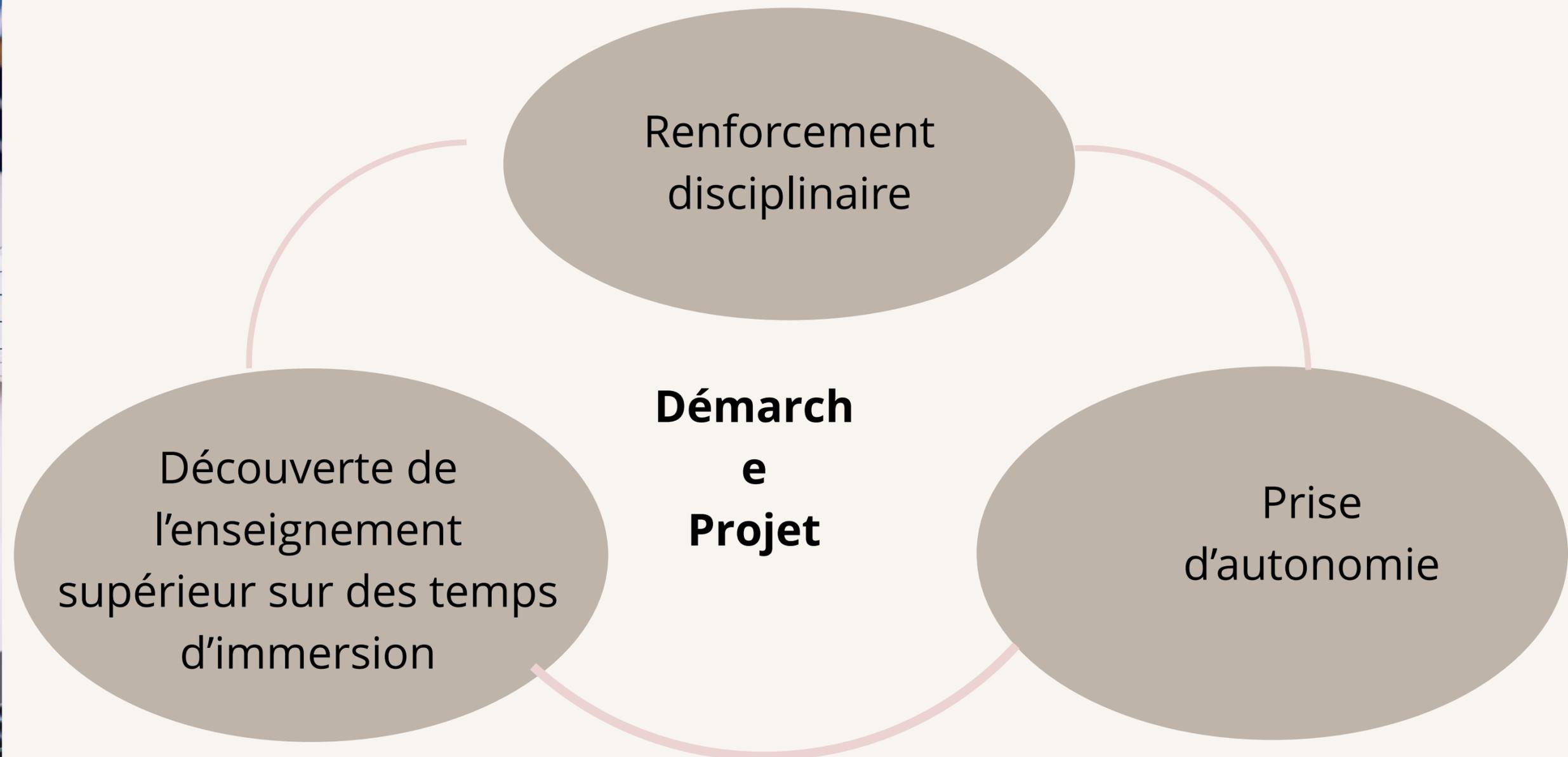


Le cadre :

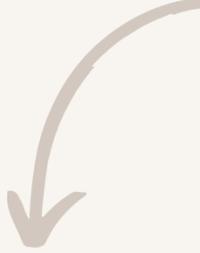
- Décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992
- Une convention spécifique sur le fondement de la circulaire du 29 mars 2016
- Versement de l'allocation instaurée par le décret n° 2023-765 du 11 août 2023
- Un professeur référent
- Annexe pédagogique complétée
- Six semaines recouvrant une ou plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) qui peuvent être effectuées dans différents lieux d'accueil/entreprises
- Le suivi par l'équipe pédagogique est réel et nécessaire, mais non effectué à des fins certificatives.

# Mesure 4 - Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève

## LE PARCOURS DE PRÉPARATION À LA POURSUITE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES - LA DÉMARCHE DE PROJET

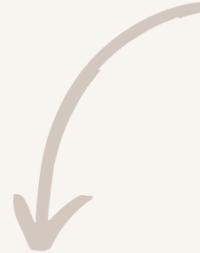


## LE PARCOURS DE PRÉPARATION À LA POURSUITE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES



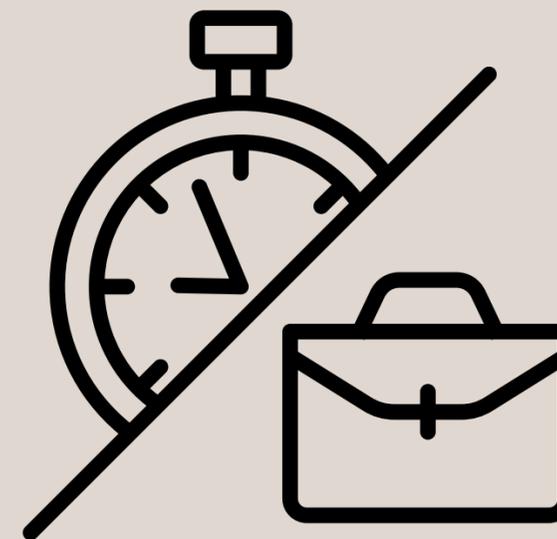
### 25 HEURES

- ✓ La consolidation et le renforcement disciplinaire et méthodologique 2/3 du temps
- ✓ Le développement de compétences psychosociales 1/3 du temps.



### 5 HEURES

- ✓ Travail personnel



## Mesure 4 - Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève

### **GRILLE HORAIRE INDICATIVE**

<b>Enseignements</b>	<b>Volume horaire Indicatif</b>	
	<b>Parcours différencié</b>	<b>Hebdomadaire</b>
<b>Enseignements professionnels et économie-gestion ou économie-droit</b>	<b>60 heures</b>	<b>10 heures</b>
<b>Enseignements généraux</b>	<b>60 heures</b>	<b>10 heures</b>
Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC)	18 heures	3 heures
Mathématiques/physique-chimie	18 heures	3 heures
Langue vivante A/B	12 heures	2 heures
Éducation physique et sportive (EPS)	12 heures	2 heures
<b>Autre(s) enseignement(s) selon le choix de l'établissement</b>	<b>30 heures</b>	<b>5 heures</b>
<b>Travail personnel de l'élève</b>	<b>30 heures</b>	<b>5 heures</b>
<b>TOTAL DES HEURES</b>	<b>180 heures</b>	<b>30 heures</b>

## LE PARCOURS DE PRÉPARATION À LA POURSUITE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES



### LES ATTENDUS ★

#### La consolidation et le renforcement disciplinaire et méthodologique

- Consolider ou acquérir des notions disciplinaires, générales et professionnelles nécessaires dans l'enseignement supérieur et notamment en BTS
- Travailler l'expression orale, la synthèse, la qualité de l'écrit, la prise de notes efficace
- Développer des compétences en termes de mobilisation de l'outil mathématique
- Renforcer l'autonomie et la prise d'initiative
- Renforcer l'acquisition des compétences numériques.

## Mesure 4 - Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève

# LE PARCOURS DE PRÉPARATION À LA POURSUITE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

## LES ATTENDUS

### Le développement de compétences psychosociales

- Travailler la confiance en soi et permettre au jeune de prendre conscience de ses atouts et de les conforter ;
- Lever les freins liés à l'autocensure ;
- Affiner le projet professionnel ;
- Réaliser un retour réflexif sur les PFMP réalisées ;
- Développer ses capacités à travailler en mode projet ;
- Travailler l'insertion en cas de non-poursuite d'études.



# LE PARCOURS DE PRÉPARATION À LA POURSUITE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES



## LES ATTENDUS

### Le travail personnel FORMULE

Ce travail, recouvrant 5 heures hebdomadaires, se réalise en établissement sous différentes formes possibles :

- Au CDI, encadré par le professeur documentaliste
- Lors d'études dirigées encadrées par un personnel enseignant ou un AED
- Lors d'heures d'études en autonomie

- Les heures sont notées dans l'emploi du temps et font l'objet d'un contrôle d'assiduité.

- L'équipe pédagogique doit fournir un travail à effectuer sur ce temps, qui peut prendre la forme d'activités conduites seul ou en groupe.



# Mesure 5 - Créer trois nouveaux dispositifs pour prévenir les risques de décrochage pendant et après le lycée

## LES NOUVEAUX DISPOSITIFS DE LA TVP



- **Parcours Tous Droits Ouverts**
- **Parcours Avenir Pro**
- **Parcours Ambition Emploi**

# Mesure 5 - Créer trois nouveaux dispositifs pour prévenir les risques de décrochage pendant et après le lycée



**PARCOURS TOUS DROITS OUVERTS**

**LUTTE CONTRE LE  
DÉCROCHAGE SCOLAIRE**

**LES NOUVEAUX  
DISPOSITIFS  
DE LA TVP**



**PARCOURS AVENIR PRO**

**POUR LES ÉLÈVES EN FIN DE  
CYCLE, TERMINALE CAP ET BCP**



**PARCOURS AMBITION EMPLOI**

**APRÈS LE BCP OU LE CAP  
OBTENU OU PAS**



## LES NOUVEAUX DISPOSITIFS DE LA TVP



### PARCOURS TOUS DROITS OUVERTS

### LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE



Tous Droits Ouverts s'adresse à des élèves en risque de décrochage. Ce dispositif permet de mettre en place un parcours aménagé, en fonction de leurs besoins, au sein de l'établissement/MLDS et/ou avec un partenaire extérieur. Les élèves volontaires peuvent alors rejoindre, sous statut scolaire, une structure de proximité (mission locale, école de la deuxième chance, centre EPIDE, CFA, Afpa avec la promo 16-18, etc.) tout en maintenant l'ensemble de leurs droits.

## LES NOUVEAUX DISPOSITIFS DE LA TVP



### PARCOURS AVENIR PRO

### POUR LES ÉLÈVES EN FIN DE CYCLE, TERMINALE CAP ET BCP

3



Avenir Pro est un des leviers de l'accompagnement des lycéens professionnels vers l'emploi. Il consiste, pour les élèves de dernière année de CAP et de dernière année de Bac Pro, à notamment développer une meilleure connaissance de soi-même et d'aborder des techniques de recherche d'emploi. Pour cela, des partenaires externes (France Travail et Missions Locales) interviennent dans l'établissement auprès de ce public

## LES NOUVEAUX DISPOSITIFS DE LA TVP



### PARCOURS AMBITION EMPLOI

### APRÈS LE BCP OU LE CAP OBTENU OU PAS

3



Ambition Emploi s'adresse aux élèves de terminale CAP et bac pro qui sont sans solution. Soit parce qu'ils n'ont pas obtenu leur diplôme, soit parce qu'ils l'ont obtenu, mais ne trouvent ni formation, ni emploi. Le dispositif accompagne les jeunes dans leurs réflexions et leurs recherches de solution selon deux pistes, soit préparer à nouveau le diplôme, soit rechercher une formation ou un emploi.

**FAIRE DU LYCÉE PROFESSIONNEL**

**UN CHOIX D'AVENIR POUR**

**LES JEUNES ET LES ENTREPRISES**

**COLLÈGE DES IEN ET EG IO**